

DEC150925DAJ

Décision portant fin de fonctions et nomination de Mme Marie-Laure Inisan-Ehret aux fonctions de directrice des comptes et de l'information financière (DCIF)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2004 du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie nommant M. Bernard Adans aux fonctions d'agent comptable principal du CNRS ;

Vu l'arrêté du 7 novembre 2014 du ministre des finances et des comptes publics réintégrant M. Bernard Adans dans son corps d'origine et portant admission à la retraite ;

Vu la décision DEC100161DAJ du 8 juillet 2010 portant nomination de M. Bernard Adans aux fonctions de directeur des comptes et de l'information financière ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100171DAJ du 1er octobre 2010 portant organisation de la direction des comptes et de l'information financière ;

Sur proposition du directeur général délégué aux ressources ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Marie-Laure Inisan-Ehret, administratrice générale des Finances publiques, est nommée directrice des comptes et de l'information financière en remplacement de M. Bernard Adans, admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 24 mars 2015.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 mars 2015

Le Président

Alain Fuchs